

Code Natura 2000 : A 037

Cygne de Bewick

Carte d'identité

Nom scientifique : *Cygnus bewickii*

Classification : oiseau, Anatidé

Taille : 115-127 cm

Poids : 5, à 6,5 kg

Présence en Wallonie : novembre à mars

Nid : au sol, au bord des lacs du nord de l'Europe, surtout dans la toundra

Nombre d'œufs : 3 à 5

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : Europe occidentale

Alimentation : essentiellement herbivore

Protection : protection de ses habitats de nidification, tranquillité des sites d'hivernage, maintien ou développement des herbiers aquatiques



© R. Dumoulin

Identifier

En plein cœur de l'hiver, un petit groupe de cygnes s'est arrêté dans les prairies à proximité de l'étang. Ils y broutent activement l'herbe. Les oiseaux plus gris sont les jeunes qui accompagnent leurs parents pour découvrir les meilleurs sites d'hivernage. En regardant attentivement les adultes, on remarque qu'ils ne sont pas tout à fait comme les cygnes tuberculés qui nichent d'habitude sur l'étang. La couleur du bec (jaune et noire) est différente de l'orange et noir du tuberculé et la tête est plutôt triangulaire qu'arrondie. Il s'agit de cygnes chanteurs ou de cygnes de Bewick. Leurs petites tailles et leurs cous assez trapus font plutôt penser à des cygnes de Bewick.

Les différences entre les cygnes chanteurs (appelés aussi cygnes sauvages) et les cygnes de Bewick sont minimes. La taille est un bon critère (le cygne de Bewick est plus petit) mais ce n'est pas toujours facile de juger de la taille sans comparaison. La coloration du bec est l'autre critère de différenciation : le cygne chanteur a une plaque jaune assez étendue qui va en général jusqu'au-delà des narines tandis que le cygne de Bewick a moins de jaune au bec, ses narines étant dans la partie noire du bec. Toute proportion gardée, le cou du cygne chanteur est plus grand et élancé que celui du Bewick. Il faut donc une bonne paire de jumelles ou une longue vue pour différencier les deux espèces. Les cygnes présents en été sont les cygnes tuberculés, les deux autres espèces migrent vers le grand Nord dès la fin du mois de mars.

Les premiers oiseaux de retour ont souvent la tête salie par la tourbe dans laquelle ils se nourrissent activement pendant toute la saison de reproduction. Cette couleur légèrement marron disparaît avec le temps.

Observer

L'habitat d'hivernage est surtout constitué d'un plan d'eau peu profond situé à proximité de prairies humides et de cultures. Les principaux sites d'hivernage connus en Wallonie sont les marais d'Harchies, la vallée de la Dyle et le complexe des barrages de l'Eau d'Heure. Cette espèce est exceptionnelle à l'est de la Meuse mais on l'observe de temps en temps en Lorraine.

En migration, le cygne de Bewick peut s'arrêter à peu près n'importe où tant qu'il y trouve suffisamment de nourriture et un plan d'eau non loin pour passer la nuit à l'abri des prédateurs terrestres. Si le site lui convient pour l'hivernage (suffisamment de nourriture et de tranquillité), les cygnes prolongent leur séjour et y reviennent les années suivantes en y emmenant leur progéniture. La fidélité aux sites est forte chez cette espèce.

En Wallonie, le cygne de Bewick se nourrit essentiellement dans les plans d'eau riches en végétation aquatique, dans les cultures et dans les prairies riches en jeunes pousses à brouter. Dans l'eau, il peut aller chercher les racines et les plantes jusqu'à un mètre de profondeur. En fonction de la richesse des plans d'eau, et cela varie d'une année à l'autre, l'espèce peut réduire ses séjours dans les champs, allant jusqu'à rester toute

la journée, pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, sur le même plan d'eau.

Protéger

Le dérangement humain peut chasser définitivement les cygnes de Bewick d'un site occupé régulièrement. Les collisions avec les câbles électriques et les éoliennes sont une cause non négligeable de mortalité dans les pays abritant de grandes populations. Bien qu'aucun cas n'ait encore été relevé chez nous, ce risque doit rester connu face à la prolifération des parcs éoliens. Enfin, le manque de nourriture en hiver dans les cultures (assolement sans colza ou sans céréales d'hiver) et la pollution des plans d'eau peuvent aussi affecter la présence à long terme de cygnes sur un site.

La principale mesure de gestion à prendre dans les sites occupés est de maintenir la tranquillité des oiseaux, particulièrement le soir au dortoir. Néanmoins, il est possible de rendre plus attractif les habitats de cette espèce.

Dans les plans d'eau

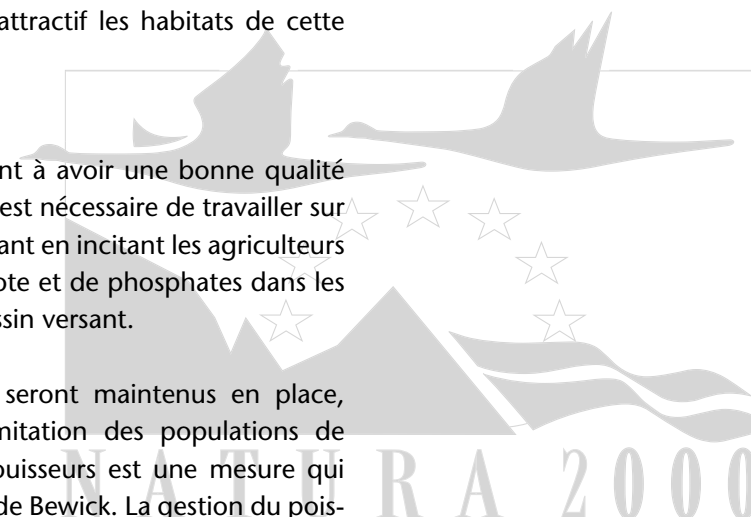
Les gestionnaires veilleront à avoir une bonne qualité de l'eau. Pour y arriver, il est nécessaire de travailler sur l'ensemble du bassin versant en incitant les agriculteurs à limiter les apports d'azote et de phosphates dans les champs et prairies du bassin versant.

Les herbiers aquatiques seront maintenus en place, voire développés. La limitation des populations de poissons herbivores et fousseurs est une mesure qui est favorable aux cygnes de Bewick. La gestion du poisson doit cependant se faire en pensant aux différentes espèces fréquentant le site (rapaces piscivores, hérons, canards...).

Dans les parcelles alentour

Si c'est possible, le gestionnaire pourrait inonder, en automne, quelques prairies en bordure des plans d'eau.

Afin de prévenir les risques de collisions, les différents câbles à haute tension se situant entre le dortoir et le site de nourrissage pourraient être équipés d'un dispositif les rendant plus visibles (boules colorées...).



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

